

Respect du voisinage

La mairie a eu connaissance de certains actes de malveillance au sein de la commune :

- ✓ Le dépôt de déchets verts sur le terrain situé face au cimetière à proximité du Mont Gratien est interdit. Des ramassages de déchets verts ont lieu au sein de la commune et des déchetteries sont à votre disposition sur le territoire de la CAD (à Arleux notamment).
- ✓ L'empoisonnement ou la maltraitance de chats. Nous vous rappelons que les actes de cruauté envers les animaux sont punis par la loi.

Merci à chacun de respecter l'environnement et votre voisinage.

Travaux de marquage au sol et respect de la signalisation

Comme vous avez pu le constater, les différentes signalisations routières (marquages au sol) viennent d'être repeintes avant la période hivernale. Ces travaux concernent les passages piétons, les stops, les dents de requin à l'approche de l'école, les zébras au carrefour des rues de l'Eglise et Octave Héryn et les haricots rue du Mont et de la Mairie. Cinq passages piétons ont été créés :

- 2 dans la rue de l'Espérance (à proximité de l'école),
- 1 dans les rues de l'Eglise, de Gouy et Octave Héryn.

Trop souvent, ces signalisations routières ne sont pas respectées par les automobilistes. Aussi, les nouvelles règles de circulation qui ont été mises en place dans la communes au cours de l'année 2013, n'ont pas pour objectif d'ennuyer les automobilistes mais uniquement d'assurer la sécurité des tous.

La Sécurité Sociale vous informe ...

La Direction de la Santé au Travail, des Risques Professionnels et de l'Accompagnement Social nous informe de la nomination de Madame Galant en qualité d'assistante de Service Social de la CARSAT Nord-Picardie. Elle vous reçoit sur rendez-vous du mardi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h à 16h30 et le samedi de 8h30 à 12h15. Pour plus de renseignement, contactez son secrétariat au 03.61.16.50.50.

Dispositifs Jeunes du Conseil Général du Nord

Le Conseil Général du Nord offre un chèque « Pass'Sport en Nord » de 50€ pour les élèves de 6^{ième} âgés de 11 ans, scolarisés dans un collège du Nord, qui souscrit une licence sportive. Il offre un « chéquier Jeune » d'une valeur de 50€ pour tous les élèves de 3^{ième}. Ce chéquier est à utiliser chez les partenaires de l'opération dans le monde de la culture, du sport et des loisirs. Plus de renseignements sur jeunesnord.lenord.fr.

Banque alimentaire

Comme chaque année la banque alimentaire organise une collecte le dernier week-end de novembre. Vos dons de denrées pourront être déposés en mairie **les jeudi 27 et vendredi 28 novembre** aux heures habituelles d'ouverture.

Exceptionnellement, l'Info Village de décembre sera distribué plus tôt, afin de vous fournir les informations pour le week-end du Téléthon... De ce fait, merci de nous adresser vos articles avant le 20 novembre !

La commission infos
IPNS



Mairie d'Estrées
TEL : 03 27 89 61 21
mairie-estrees@wanadoo.fr



Novembre 2014

Agenda

Lundis 3, 10 et 17 novembre de 16h à 19h à la médiathèque :

Exposition sur la guerre 1914-1918

Mardi 4 novembre à Arleux :

Forum « En route vers mon ECO-logement »

Mercredi 5 novembre :

Ramassage des verres

Samedi 8 novembre de 15h30 à 18h30 et dimanche 9 novembre de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30 à la salle André Cauchy :

Exposition sur la guerre 1914-1918 « Estrées dans la tourmente » organisée par les Anciens Combattants d'Estrées

Mardi 11 novembre à 11h :

Cérémonie commémorative de l'Armistice

Jeudi 13 et mardi 18 novembre de 15h à 16h à la médiathèque :

Inscriptions aux Restos du cœur

Samedi 15 novembre de 9h45 à 11h15 à la mairie :

Inscriptions pour la braderie « Au bonheur des mômes »

Samedi 15 novembre à 20 h à la salle des fêtes de Marcq en Ostrevent :

Film « Joyeux Noël » avec le SIRA - gratuit

Dimanche 16 novembre :

Sortie BVE à l'Historial de la Grande Guerre de Péronne

Mardi 18 novembre :

Visite de l'abbé Debuf

Samedi 22 novembre :

- Ramassage des encombrants
- Braderie « Au bonheur des mômes » organisée par BVE à la salle André Cauchy de 14h à 18h

Mardi 25 novembre à 14h30 :

Réouverture des Restos du cœur

Jeudi 27 novembre :

Dernier ramassages des déchets verts

Jeudi 27 et vendredi 28 novembre :

Collecte pour la banque alimentaire en Mairie

Vendredi 28 novembre :

Clôture de la vente des tickets de cantine

Pratique

La mairie sera ouverte les samedis 8 et 22 novembre de 9h45 à 11h45.

La médiathèque vous accueille les lundis de 16h à 19h.

Noréade effectuera le relevé des compteurs d'eau à partir du mercredi 29 octobre.

Sécurité routière

Pour rappel, le non-respect de l'arrêt à un stop est passible d'un retrait de 4 points et d'une amende de 90€.

La gendarmerie peut effectuer des contrôles inopinés dans notre commune.

Evolution du service de garderie pour le mercredi midi

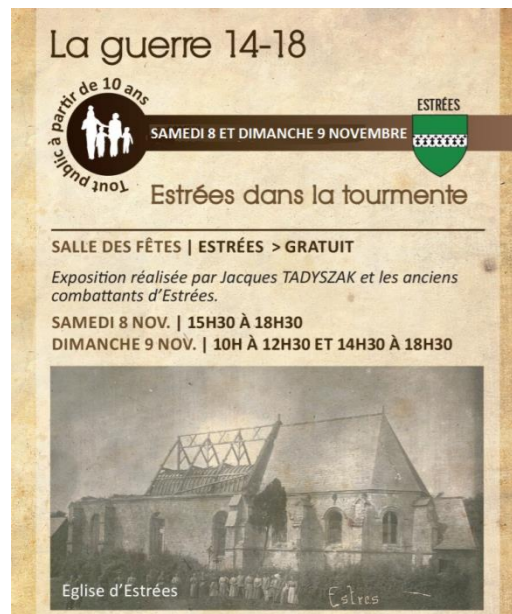
Le service de cantine du mercredi midi avait été mis en place à la rentrée mais était conditionné par la présence de 8 enfants (nombre minimal pour que les repas soient livrés par le prestataire). Celui-ci sera arrêté à la rentrée des vacances de la Toussaint à cause d'une participation trop faible. Le Conseil Municipal, soucieux de la problématique des parents qui travaillent, a décidé de mettre en place un système de garderie de 11h30 à 13h au tarif de 2€25 par séance et par enfant.

Il sera possible de fournir le matin à Martine, un pique-nique froid (sandwich ou salade), sous la responsabilité des parents, dans un sachet portant le nom et le prénom de l'enfant. Le repas sera stocké au réfrigérateur.

Forum « En route vers mon ECO-logement »

Le Symevad vous informe d'un forum organisé le **mardi 4 novembre de 9h30 et 12h30 et de 14h et 17h** à la salle des fêtes d'Arleux - 459 rue Salvador Allende. Un parcours de 8 stands à découvrir présentant des gestes simples pour faire des économies ! De nombreux lots à gagner.

Estrées dans la tourmente



Après 6 années de recherches de documents et de photos auprès des Estréziens, Jacques Tadzysak, passionné d'histoire locale et ancien combattant s'est décidé à dévoiler les pages de mémoire de sa commune au cours de la guerre 14-18 et réparties en 24 chapitres. Parmi ceux-ci : la vie avant 1914, les causes de la guerre, sous la botte prussienne, les travaux militaires organisés et imposés par l'occupant, le camp de concentration d'Arleux, les prisonniers, les destructions, les armes lourdes, le blockhaus, l'évacuation des Estréziens et leur retour, l'état des lieux... le dernier poilu... Autant de révélations qui intéresseront les visiteurs de tous âges d'Estrées et d'ailleurs.

Exposition à la salle André Cauchy le samedi 8 novembre de 15h30 à 18h30 et le dimanche 9 novembre de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30. Entrée gratuite.

Les lundi 3, 10 et 17 novembre de 16 h à 19h, les bibliothécaires d'Estrées proposent également une petite exposition à la Médiathèque, prêtée par les Anciens Combattants de la commune.

Commémoration du 11 novembre

Vous êtes cordialement invités à la cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918. Au programme :

- À 11h00, dépôt de gerbes au Monument aux Morts, participation des enfants du groupe scolaire Thérèse Gras.
- Vin d'honneur à la salle des fêtes, distribution de gâteaux aux enfants de la commune.

Vente de tickets de cantine

La vente des tickets de cantine s'arrêtera le **vendredi 28 novembre** pour cause de clôture comptable de fin d'année. La vente reprendra début janvier.

Visite de l'abbé Debuf

L'abbé Daniel Debuf, notre curé, vient à nouveau à la rencontre des habitants d'Estrées **le mardi 18 novembre de 9 h à 14 h**. Voici le planning de sa visite:

- 9h : accueil autour d'un café à l'église
- 9h30 : messe à l'église
- de 10h 30 à 12h30: visites individuelles à domicile
- 12h30 à 14h: repas pris en commun dans la médiathèque

Chacun peut se joindre à l'un ou l'autre de ces différents moments. Pour les personnes qui désirent le rencontrer à domicile, merci de se faire connaître auprès de : Irène Cauchy au 03 27 89 64 62, Marie-Laurence Godin au 03 27 92 08 87, Marie-Paule Masure au 03 27 89 70 70, Thérèse Mopty au 03 27 91 86 47 ou du secrétariat du presbytère à Arleux au 03 27 89 53 17.

Brocante « Au bonheur des mômes »

L'association Bien Vivre à Estrées organise le **samedi 22 novembre** sa 6^{ème} braderie « Au bonheur des mômes » à la salle André Cauchy de 14h à 18h. Sont admis à la vente :

- Tous les jouets du 1^{er} âge aux jeux vidéo, jeux de société, construction, etc.
- Tous les vêtements de bébés et enfants jusqu'aux 12 ans et tous les articles de puériculture

Entrée gratuite – Pour plus de renseignements contacter M. Lenoir au 03 27 89 68 38.

Réservations à la mairie le samedi 15 novembre de 9h45 à 11h15.

Tarif exposants : 5€ pour la table de 1,65m (1€ pour les adhérents)

Restaurants du cœur

La campagne d'hiver des Restaurants du Cœur va redémarrer le 24 novembre 2014 et durera 16 semaines.

Le centre d'Estrées ouvrira ses portes à partir du mardi 25 novembre à 14h30. Les inscriptions auront lieu à la médiathèque les jeudi 13 et mardi 18 novembre de 15h à 16h, auprès de Mesdames Mercier et Quin.

Les personnes concernées sont priées de se munir de tous les documents relatifs à leurs ressources, leurs charges et leur situation familiale. Si vous rencontrez des problèmes, sachez que les inscriptions peuvent avoir lieu durant toute la campagne.

Téléthon

Le Téléthon a lieu le week-end **du 6 et 7 décembre**. Une urne sera mise à disposition des visiteurs de l'exposition des anciens combattants (le 8 et 9 novembre) et de la braderie « Aux bonheur des mômes » de Bien Vivre à Estrées (le 22 novembre) pour recueillir vos dons. Elle sera ensuite à disposition en mairie.

Un « infos village – spécial Téléthon » sera distribué fin novembre, avec l'« infos village » de décembre, vous détaillant le programme concocté par les associations participantes et la municipalité (marche, tir à l'arc, créations florales pour les enfants, vente de fleurs, concert ...) Réservez dès à présent votre week-end !

Inscription sur les listes électorales

Nous vous rappelons que les nouveaux habitants d'Estrées et les jeunes ayant eu 18 ans dans l'année ont jusqu'au **mercredi 31 décembre midi** pour s'inscrire sur les listes électorales. Les jeunes nés entre le 1er mars 1996 et le 28 février 1997 sont inscrits d'office dans la mesure où leurs familles se sont fait connaître en mairie. Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile pour faire votre demande en mairie.